# Le stage

## Mission

**L’ organisation de l’accès à la profession est une des principales missions confiées par le législateur à l’IRE.**

**Les stagiaires-réviseurs d’entreprises sont les réviseurs d’entreprises de demain. La préparation d’un corps de spécialistes à l’exercice de la profession figure dès lors au premier rang des préoccupations de la Commission du stage. C’est pourquoi le stage de réviseur d’entreprises, d’une durée de trois ans, se déroule sous l’étroite surveillance et avec l’accompagnement de la Commission du stage, qui veille à garantir une formation de haute qualité. Compte tenu de la diversité des missions confiées au réviseur d’entreprises, la Commission du stage considère qu’il est important que le stage aborde de manière aussi complète que possible les multiples facettes de la profession.**

---

***Patrick Van Impe, Membre du Conseil, Président de la Commission du stage***

### Composition de la commission acces a la profession

**Président :** Patrick VAN IMPE

**Vice-Président :** Luc VERRIJSSEN (à partir du 25 mai 2018)

**Membres du Conseil :** Fernand MAILLARD, Tom MEULEMAN et Luc VERRIJSSEN (jusqu'au 24 mai 2018)

**Membres externes :** Romuald BILEM, Martine BLOCKX (jusqu'au 24 mai 2018), Boudewijn CALLENS, Fabio DE CLERCQ, Vinciane MARICQ, Dirk STRAGIER (à partir du 25 mai 2018) et René VAN ASBROECK (à partir du 25 mai 2018)

**Experts techniques :** Martine BLOCKX (à partir du 25 mai 2018), Dirk STRAGIER (jusqu'au 24 mai 2018) et René VAN ASBROECK (jusqu'au 24 mai 2018)

**Secrétariat :** Astrid VAN DROOGENBROECK